

VAL DE MARNE

Nouveau découpage des cantons: L'UMP, qui refuse de "perdre du terrain", fait 11 propositions...

Le nouveau découpage des cantons est l'ordre du jour des préoccupations des partis politiques. Le préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu, a demandé aux principales formations politiques de faire des propositions de redécoupage de cantons. Toutes en ont fait, notamment l'UMP, qui a présenté 11 propositions au préfet après avoir réuni les instances locales et les parlementaires UMP du Val-de-Marne. On le sait la loi du 17 avril dernier prévoit un «binôme» homme/femme à la tête de chaque nouveau canton, résultat de la fusion de deux ou trois anciens cantons. Les cantonales, qui devaient avoir lieu en 2014, sont repoussées en 2015 pour mettre la nouvelle loi en place. On le sait aussi, les découpages électoraux sont toujours discutés et discutables. Longtemps, le PCF a crié au «charcutage électoral» durant l'ère Pasqua. C'est un vrai risque. La discussion au Parlement a été vive. La nouvelle loi a été votée avec réticence par une grande partie des élus. Et chacun compte bien retrouver ses positions politiques et électORALES après le nouveau découpage, soit 18 sièges pour l'UMP. La formation a donc fait les 11 propositions suivantes au préfet.

- Fusion du canton de St-Mandé (UMP) et de Vincennes Ouest (UMP) et d'une partie du canton de Vincennes Est (SE/UDI), l'autre étant rattachée au futur canton formé de Fontenay Ouest (PCF) et de Fontenay Est (PCF). On aurait ainsi deux nouveaux cantons de plus de 60.000 habitants. Au total, ces deux nouvelles entités ne changeraient rien au statu quo ante : l'UMP et le centre devraient être élus en binôme sur St-Mandé/Vincennes. Sur l'autre canton, Fontenay, la gauche, notamment le PCF, devrait garder ses positions.

- Fusion des cantons de Nogent (UMP) et du Perreux (UMP) dont la nouvelle entité devrait rester ancrée à droite.

- Fusion des cantons de Champigny Ouest (PCF, canton du président Christian Favier), de Saint-Maur Ouest (UMP) et d'une moitié de Saint-Maur Centre (DVD), soit 57.000 habitants. Pour ce nouveau canton éventuel, la droite serait favorite et le PCF pourrait perdre le siège, occupé par le président du conseil général, par ailleurs sénateur.

- Fusion du canton-ville de Bry-sur-Marne (UMP) et le canton de Villiers-sur-Marne (ville UMP, disputée par le PS) dont la conseillère général est socialiste. Grâce à la forte majorité à Bry-sur-Marne (ville UMP), la droite aurait des chances d'emporter ce nouveau canton.

- Fusion de la seconde moitié du canton de Saint-Maur Centre (DVD) avec les cantons de Saint-Maur La Varenne (UMP) et de Chennevières (UDI). Une entité bien étudiée pour l'élection de candidats de l'UMP ou de l'UDI. Là, la droite et le centre pourraient conjuguer leurs forces.

- Fusion des cantons de Maisons-Alfort Nord (UMP) et de Maisons-Alfort Sud (UMP), une «ville-canton» de près de 53.000 habitants. Un rapprochement opportun de ces deux terres de droite qui permettrait de faire face à une éventuelle vague de gauche.

- Fusion des cantons de Charenton (UMP) et de Joinville-le-Pont (UMP). Là encore une bonne opportunité pour la droite. La forte majorité de Charenton pour l'UMP permet de compenser Joinville, ancienne ville PCF, moins stable sur sa jambe droite. Le nouveau canton serait, ainsi, assez solidement ancré à droite.

- Fusion des cantons de Sucy-en-Brie (UMP) et d'Ormesson (UMP). Ce nouveau canton de 51.000 habitants, avec Ormesson, serait là encore bien lesté à droite.

- Fusion du canton de Villecresnes (25.000 habitants, UMP) et de Boissy-Saint-Léger (36.000 habitants, Gauche Citoyenne). Sur ce nouveau canton, la droite aurait un mal certain à s'imposer. Car Boissy-Saint-Léger est une ville socialiste et le Plateau briard (sud du département), certes bien ancré à droite, ne fait pas le poids, cependant, du point de vue démographique. Il semble bien que sur ce canton, la droite et le centre seront en conquête/reconquête.

- Fusion des cantons de Thiais (UMP, 29.500 habitants) et Chevilly-Larue (PCF, 24.000 habitants). Ce nouveau canton serait indécis pour le PCF. Chevilly est ancrée à droite, mais Thiais, ancrée à droite, a un poids démographique supérieur de 5.000 habitants. Donc l'UMP pourrait détenir ce canton, au détriment du PCF.

- Fusion du canton de Villeneuve-le-Roi (MRC) (23.500 habitants) et la «quasi-totalité» du canton de Villeneuve-St-Georges (PCF). Là, la droite n'a rien à attendre de ce nouveau canton. Mais il est à noter que la ville de Villeneuve-le-Roi est dirigée par un maire de droite, et qu'il y a là, peut-être, une carte à jouer.

...Pour sauver les meubles !

Autotal, ce découpage proposé par l'UMP sauve ses meubles et renforce ses bastions : Saint-Mandé/Vincennes, Nogent/Le Perreux, Charenton/Joinville, Maisons-Alfort, Sucy-en-Brie/Ormesson. Ce nouveau découpage permet aussi de bien stabiliser Saint-Maur à droite et de faire tomber un canton PCF, Champigny Ouest. Par ailleurs, ce découpage permet d'introduire de la souplesse de négociation entre l'UMP et l'UDI sur Saint-Mandé/Vincennes et sur Saint-Maur/Chennevières. D'autre part, la droite devrait être en position de force sur le nouveau canton de Chevilly-Larue/Thiais, sur celui de Bry/Villiers mais en faiblesse sur Villecresnes/Boissy-Saint-Léger. Elle pourrait donc être battue sur le Plateau briard, alors qu'elle y est majoritaire aujourd'hui. Au passage, le redécoupage proposé par l'UMP avec une fusion sur Villeneuve-Saint-Georges/Villeneuve-le-Roi au profit du PCF dissout, en quelque sorte, le canton de Villeneuve-le-Roi dont le sortant est MRC. Au total, et c'est bien le but que la direction départementale de l'UMP s'était fixé : le Mouvement populaire retrouve, volens nolens, ses positions électORALES antérieures, avec un renforcement de certaines de celles-ci tout en faisant perdre, c'est le côté militant de la démarche, deux sièges au PCF, autrefois Champigny Ouest, Chevilly-Larue. Et, au total sur le département, apparaît un phénomène de bastion, à droite comme à gauche, figeant des positions plus fluides autrefois. C'est un effet secondaire de ce redécoupage et qui aura des conséquences sensibles sur les stratégies et les alliances de toutes les formations politiques.

Le maire d'Ivry victime d'un "saucissonnage"

Après l'agression et la séquestration dont a été victime hier matin le maire (PCF) d'Ivry, Pierre Gosnat, et sa femme Alice, le président du conseil général, Christian Favier, «dénonce avec la plus grande fermeté cette lâche agression». M. Favier apporte dans un communiqué à Mme et à M. Gosnat «toute sa solidarité, son soutien et son réconfort dans cette épreuve en y associant l'ensemble des élus du conseil général.» Un communiqué de la ville d'Ivry indique de M. et Mme Gosnat « vont bien » et qu'un suspect a été interpellé. M. Gosnat et sa femme ont été victimes d'un «saucissonnage» par un homme armé d'un couteau qui s'est introduit dans le domicile du couple. Le suspect a dérobé la carte bancaire de Mme Gosnat et la voiture du foyer afin de s'enfuir ayant appris la qualité d'élu de M. Gosnat. La police judiciaire est chargée de l'enquête ouverte par le parquet de Créteil.

Grand Paris/Villejuif. Lors de sa dernière réunion, lundi, le CP a cédé à titre gratuit à la SGP d'une emprise d'environ 7.500 m² prélevée de la parcelle cadastrée AH 393 à Villejuif, parcelle affectée aujourd'hui au Parc départemental des Htes Bruyères. Cession gratuite dans le cadre du futur aménagement de la gare Villejuif-IGR, pôle majeur mettant en correspondance les lignes rouge et bleue du Grand Paris Express.

Grand Paris/Vitry. Le projet de CDT des Grandes Ardoines vient d'être validé par le préfet Daubigny Daniel Davisse, maire de Choisy, Alain Audoubert, maire de Vitry, Luc Carvounas, maire d'Alfortville. Il sera mis en enquête publique en septembre. Situé en bordure de la Seine, le territoire des Grandes Ardoines va accueillir trois gares liées au Réseau du Grand Paris Express : la gare de Vitry Centre, la gare des Ardoines et la gare du Vert de Maisons (Alfortville). Ces deux dernières constitueront des pôles d'interconnexion avec les RER C et D. La ligne 15 du réseau viendra en 2020 traverser ce territoire.

Nogent/mariage mixte. «La loi sur le mariage pour tous est votée, il nous faut la respecter. Quand on est maire, on applique la loi», explique le maire (UMP) de Nogent, Jacques JP Martin dans un texte adressé à «Première Heure». Il ajoute : «L'UMP est un parti républicain, nous devons donc appliquer la loi dans la mesure où elle concerne l'état-civil et l'identité de nos concitoyens.

Christian Cambon (UMP): "Nos propositions sont respectueuses des textes et de la réalité politique"

PH: Que pensez-vous de cette loi visant à redécouper les cantons?

CB, sénateur et président de la fédération UMP 94 : Nous avons combattu cette loi au Parlement. Nous considérons que la formation de très grands cantons avec 2 élus est un système électoral unique au monde : personne n'avait inventé une telle manipulation. Mais la loi est promulguée, nous la respectons et il convient de s'y préparer. Le préfet du Val-de-Marne nous a demandé de faire des propositions de découpage qu'il transmettra au ministère de l'Intérieur. J'ai donc réuni le bureau de l'UMP et les parlementaires. Nous avons essayé de faire les propositions les plus équitables concernant les territoires que nous connaissons bien. Nous n'avons pas fait de propositions pour des cantons de gauche : socialistes et communistes sont assez grands pour s'arranger eux-mêmes. Ces propositions, pour des cantons qui doivent faire une moyenne de 53.000 habitants avec 20% en plus ou en moins, sont respectueuses des textes, de la logique et de la réalité politiques. Et j'ai dit au préfet du Val-de-Marne que l'équité du découpage serait jugée en fonction d'une comparaison entre la situation actuelle et la situation nouvelle. En d'autres termes, la droite et le centre détiennent 18 cantons. Ces 18 cantons sont, en quelque sorte, un étage – car le dernier tour des cantonales nous a été en effet très défavorables. Aussi, nous demandons, à tout le moins, que ce découpage soit suffisamment équitable pour que 9 cantons (18 élus) nous soient assurés et qu'on retrouve ces 18 élus. Que, par la suite, certains cantons fassent l'objet d'une compétition entre la gauche et la droite, c'est normal, mais il est assez naturel que nous retrouvions nos territoires.

PH : Comment avez-vous travaillé?

CC : Nous avons tenu compte des communautés d'agglomération. Il nous a semblé utile de respecter les limites communales. Ce point nous semble très important pour ne pas découper les villes par rues. Par ailleurs, nous nous sommes tenus, dans la presque totalité des cas, à respecter les circonscriptions législatives actuelles. Cela a aussi une cohérence : un député a un certain nombre de cantons dans sa circonscription. D'une façon générale, nous ne nous sommes pas placés dans une attitude belliqueuse.

PH : Ces découpages vont-ils modifier les rapports droite-centre?

CC : Partout où ce rapport existe, entre la droite et le centre, il a vocation à se retrouver dans le nouveau découpage. Il n'est pas question d'affaiblir telle ou telle formation de l'opposition nationale. Et j'entretiens un dialogue constructif avec l'UDI en vue des municipales et des cantonales. Il n'y a aucune raison de profiter d'une initiative de la gauche pour se confronter à nouveau. Ce n'est vraiment pas à l'ordre du jour. Et quand il y a des conseillers généraux sortants qui se réclament de l'UDI, il n'est pas abnormal qu'ils retrouvent leur siège. Mais puisque dans chaque canton il y aura deux candidats, c'est un jeu à somme nulle, avec un UDI et un UMP. On essaiera, y compris dans les cantons à reconquérir, de poursuivre le chemin de l'union. Même chose pour les municipales où nous travaillons avec Laurent Lafon (maire de Vincennes et patron des centristes du Val-de-Marne, NDLR) afin de présenter partout où c'est possible des listes d'union UMP-UDI, de sorte que la droite et le centre soient sur le chemin de la reconquête.

PH : S'agissant du découpage lui-même, on a l'impression qu'il génère une logique de bastion...

CC : Je ne crois pas à cette logique de bastion. L'exacte réalité, c'est qu'il y a des points forts parce que le Val-de-Marne a toujours été confronté à une réalité forte d'opposition droite contre gauche. Saint-Maur et Champigny, Charenton et Ivry : un cours d'eau sépare les villes mais la réalité est tout à fait différente. C'est un fait. Il y a des villes qui oscillent de droite à gauche et inversent, il y a des villes qui n'ont jamais changé d'étiquette. Cela dit, je n'ai pas la prétention de conquérir la mairie d'Ivry dans l'instant, de même que le communiste qui pourrait être maire de Saint-Maurice (dont est maire M. Cambon, NDLR) n'est pas encore né. De là, une réalité politique qui a le mérite d'être transcrit dans ces découpages. Mais il restera nombre de zones où la confrontation sera sévère. La droite a des prétentions sur L'Haÿ-les-Roses où le maire socialiste s'est disqualifié. Nous allons donc nous battre pour solliciter la confiance des électeurs de ces villes. D'autres villes de gauche font l'objet de notre attention. : Limeil, Ablon – qui a donné une large majorité à la droite aux législatives. Nous sommes en position de reconquête.